

MODALITÉS DE PAIEMENT

FFF ACADEMIE CLAIREFONTAINE

L'ESSENTIEL À RETENIR

- ♦ **Votre option est réservée 7 jours.** Un premier paiement doit nous parvenir dans ce délai : il confirme votre inscription. À défaut, l'option est automatiquement annulée et la place remise en vente.
- ♦ **Paiement en une ou plusieurs fois, sans frais :** vous choisissez librement le nombre et le montant de vos versements, à condition que **la totalité du stage soit réglée au plus tard 45 jours avant le premier jour du stage.**
- ♦ Pour toute réservation à moins de 45 jours du stage, le règlement intégral est demandé à l'inscription.
- ♦ Les chèques bancaires ne sont plus acceptés comme moyen de paiement (seul un chèque de caution peut être demandé dans les cas précisés ci-dessous).

VIREMENT BANCAIRE — paiement en une ou plusieurs fois

IBAN : FR76 1009 6185 0500 0733 9760 795

BIC : CMCIFRPP · Banque : **CIC Rhône Centre Entreprises** - Lyon

Titulaire : **SPARTNER** - 184 cours Lafayette, 69003 Lyon

- ♦ **Merci d'indiquer le nom et le prénom de votre enfant dans la référence du virement,** afin que nous puissions l'attribuer à votre réservation.
- ♦ Pour un virement depuis l'étranger, les frais bancaires sont à votre charge.

CARTE BANCAIRE — paiement en une ou plusieurs fois

- ♦ Sélectionnez ce mode de paiement lors de votre réservation en ligne sur notre site internet. Les paiements suivants (ou le solde) peuvent être effectués à tout moment depuis **votre compte client.**

CHÈQUES-VACANCES — tout ou partie du total

- Envoyez vos chèques-vacances à l'adresse ci-dessous, en précisant votre **référence de commande** et le nom de votre enfant. **Nous vous recommandons un envoi en enveloppe renforcée avec accusé de réception, niveau de garantie R2,** afin d'assurer le contenu du courrier.
Adresse : **FFF Académie Clairefontaine - 4 rue Colette Besson - 32600 L'Isle-Jourdain**
 - Vous ne disposez pas encore de vos chèques-vacances ?** Vous devez dès à présent et obligatoirement nous adresser un **chèque de caution**, soit du montant des chèques-vacances s'il est connu, soit du montant total du séjour.
 - Vous recevrez ensuite un email vous confirmant la bonne réception de vos chèques-vacances.
- ♦ En parallèle, merci d'effectuer le cas échéant le **paiement complémentaire**, par virement bancaire (voir IBAN ci-dessus) ou par carte bancaire via votre compte client.

Les chèques doivent être entiers, avec leur souche, sans rature ni surcharge, et d'une date de validité postérieure d'au moins 45 jours au début du stage.



CHÈQUES-VACANCES CONNECT — tout ou partie du total

1. Au moment de votre inscription, remplissez le formulaire figurant dans l'**email de confirmation d'inscription** au stage.
 2. Vous recevrez ensuite un email pour effectuer le paiement avec vos Chèques-Vacances Connect.
- ♦ En parallèle, merci d'effectuer le cas échéant le **paiement complémentaire**, par virement bancaire ou par carte bancaire via votre compte client.

VIREMENT CE — tout ou partie du total

- ♦ Rapprochez-vous de notre équipe si vous avez besoin d'un document particulier pour bénéficier d'une participation ou d'un remboursement de votre CE.
- ♦ En attendant de recevoir la participation de votre CE, nous vous demanderons de nous transmettre un **chèque de caution**.

DISPOSITIF VACAF — tout ou partie du total

*Nous sommes agréés pour ce dispositif, mais nous n'acceptons que l'**Aide aux Vacances Enfants (AVE)**.*

- ♦ **Important : vos demandes de prise en charge auprès de la CAF doivent impérativement être effectuées après le premier paiement de votre réservation.**
1. Au moment de votre inscription, remplissez le formulaire figurant dans l'**email de confirmation d'inscription** au stage.
 2. Vous recevrez ensuite un email de notre service indiquant le montant pris en charge par la CAF.
- À noter : les prises en charge CAF ne sont pas acceptées d'office. Le montant de l'AVE peut évoluer à l'initiative de la CAF entre le moment où celle-ci nous l'indique et la facturation finale ; le solde restant à votre charge sera ajusté en conséquence.*

DISPOSITIF PASS COLO — tout ou partie du total

*Nous sommes agréés pour ce dispositif, destiné aux jeunes dans l'année de leurs 11 ans. Pour en bénéficier, vous devez avoir reçu une notification de la CAF, et il doit s'agir du **premier séjour** de votre enfant.*

- ♦ **Important : vos demandes de prise en charge auprès de la CAF doivent impérativement être effectuées après le premier paiement de votre réservation.**
1. Au moment de votre inscription, remplissez le formulaire figurant dans l'**email de confirmation d'inscription** au stage.
 2. Vous recevrez ensuite un email de notre service indiquant le montant pris en charge par la CAF.
- À noter : les prises en charge CAF ne sont pas acceptées d'office. Le montant du Pass Colo peut évoluer à l'initiative de la CAF entre le moment où celle-ci nous l'indique et la facturation finale ; le solde restant à votre charge sera ajusté en conséquence.*

AIDES CAF, CE, CHÈQUES-VACANCES : CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ♦ Ces aides viennent en déduction du prix du stage. **Le solde restant à votre charge doit être réglé au plus tard 45 jours avant le premier jour du stage.**
- ♦ En cas d'aide refusée ou revue à la baisse, la différence reste due par la famille.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
FFF ACADEMIE CLAIREFONTAINE
01 42 04 90 52 - service.client@academie.fff.fr

